

GUIDE DE LA FLORE AQUATIQUE

2026



CONTACTEZ-NOUS
info@obvsaguenay.org

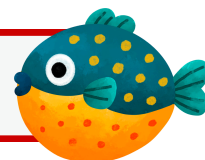
Plantes aquatiques, algues ou cyanobactéries ?

1

C'est **vert** et c'est **dans l'eau**? Ça fait de la **photosynthèse**? Vous vous demandez ce que c'est? Pour démystifier l'identité de la substance, il suffit de se poser les bonnes questions!



Est-ce que ça pourrait être un poisson?



2

Est-ce qu'il y a des **racines**, une **tige**, des **feuilles** et des **vaisseaux conducteurs**?



Il y a de fortes chances que ce que vous observez sont des **plantes aquatiques**. Elles poussent depuis le fond des lacs, des rivières ou dans les milieux humides. Toutefois, elles peuvent atteindre la surface et vous chatouiller les orteils lors de votre baignade.



Exemples : quenouilles, nénuphars, élodées.

3

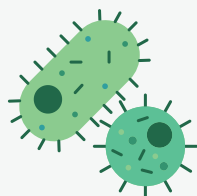


Est-ce que les cellules ont un **noyau**?



Ce sont peut-être des **algues**! Contrairement aux plantes aquatiques, elles ne sont pas enracinées dans le sol : elles peuvent flotter, être attachées à des roches et former des tapis. Elles sont présentes dans les cours d'eau et sont à la base de la chaîne alimentaire.

Exemples : algues vertes, algues brunes, algues filamenteuses.



Il reste les **cyanobactéries**, plus connues sous le nom d'algues bleu-vert! Comme leur nom le laisse présager, ce sont des bactéries! Elles sont microscopiques et imperceptibles à l'œil nu. Toutefois, lorsqu'elles s'agglomèrent en tapis, elles deviennent alors bien visibles sous forme de fleurs d'eau (bleu-vert).

Exemple : algues bleu-vert (et non ce ne sont pas des algues!)

**Attention : peut être nuisible pour la santé, ne prend pas de chance renseigne toi!*

Les plantes aquatiques

Il existe plusieurs types de plantes aquatiques, dont les plantes émergées, les flottantes et les submergées.

A

Plantes émergentes

Les plantes émergentes sont **enracinées aux sédiments**. Leurs feuilles sont **complètement à l'extérieur de l'eau**. On les retrouve principalement près des berges dans les **zones peu profondes ou complètement à l'extérieur de l'eau**.

Exemple : quenouilles

B

Plantes submergées

Les plantes submergées sont **complètement immergées dans l'eau**.

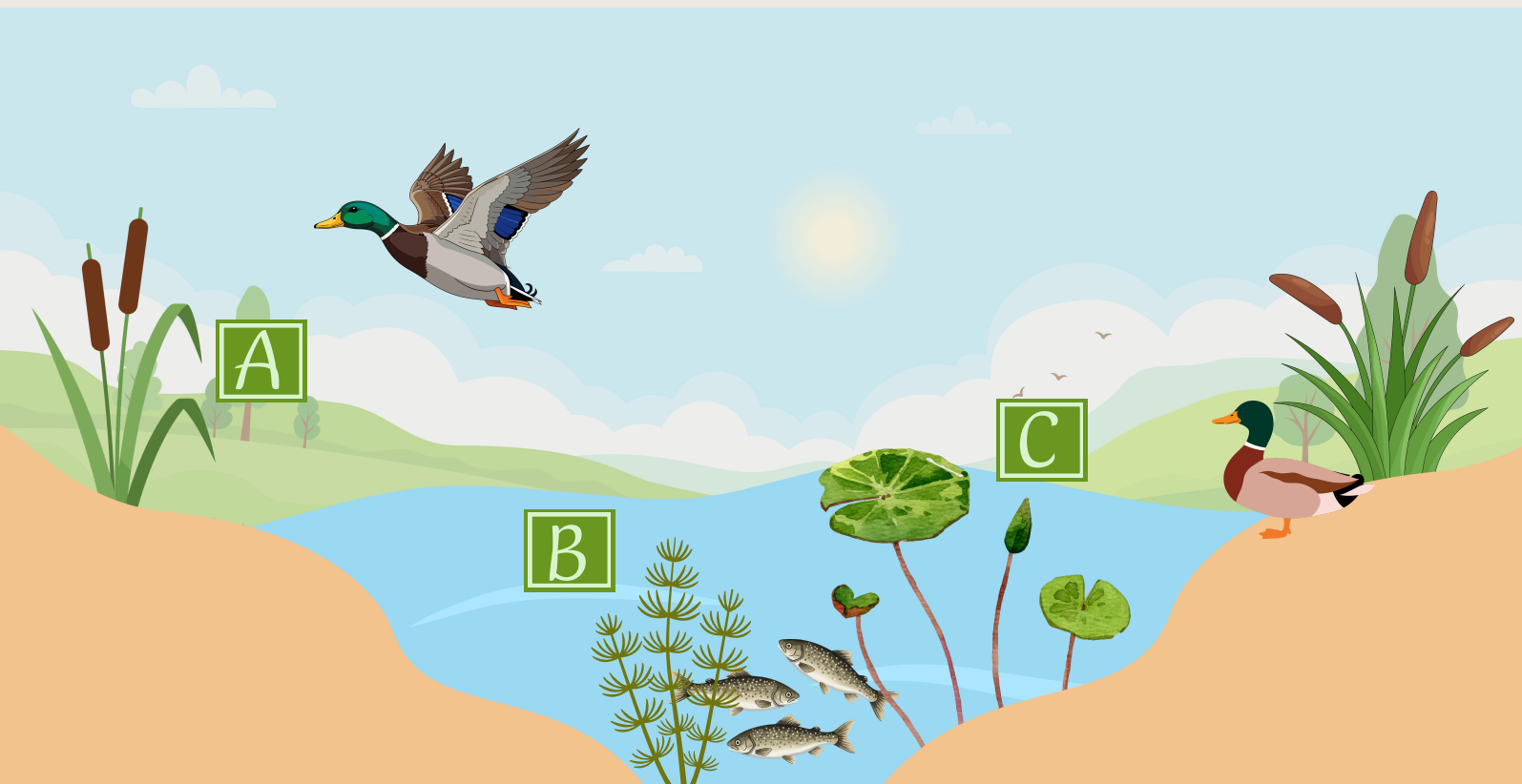
Exemple : vallisnérie d'Amérique

C

Plantes aquatiques

Les plantes aquatiques flottantes sont **en partie immergées et en partie émergées**. Effectivement, au moins une partie de leurs feuilles flottent à la surface de l'eau. Leurs tiges et leurs racines sont assez longues et sont enracinées au fond du plan d'eau.

Exemple : nénuphars



Les rôles écologiques

Les rôles écologiques réfèrent aux bénéfices qu'apportent les plantes à l'écosystème dans lequel elles se situent. Grâce à leurs racines, les plantes aquatiques jouent plusieurs rôles qui les distinguent des algues et des cyanobactéries.

A

Stabilisation des berges

Les plantes aquatiques jouent un rôle de stabilisation des berges, puisque **leurs racines retiennent les sédiments du littoral**. Cela permet de prévenir et de réduire l'érosion des berges.

B

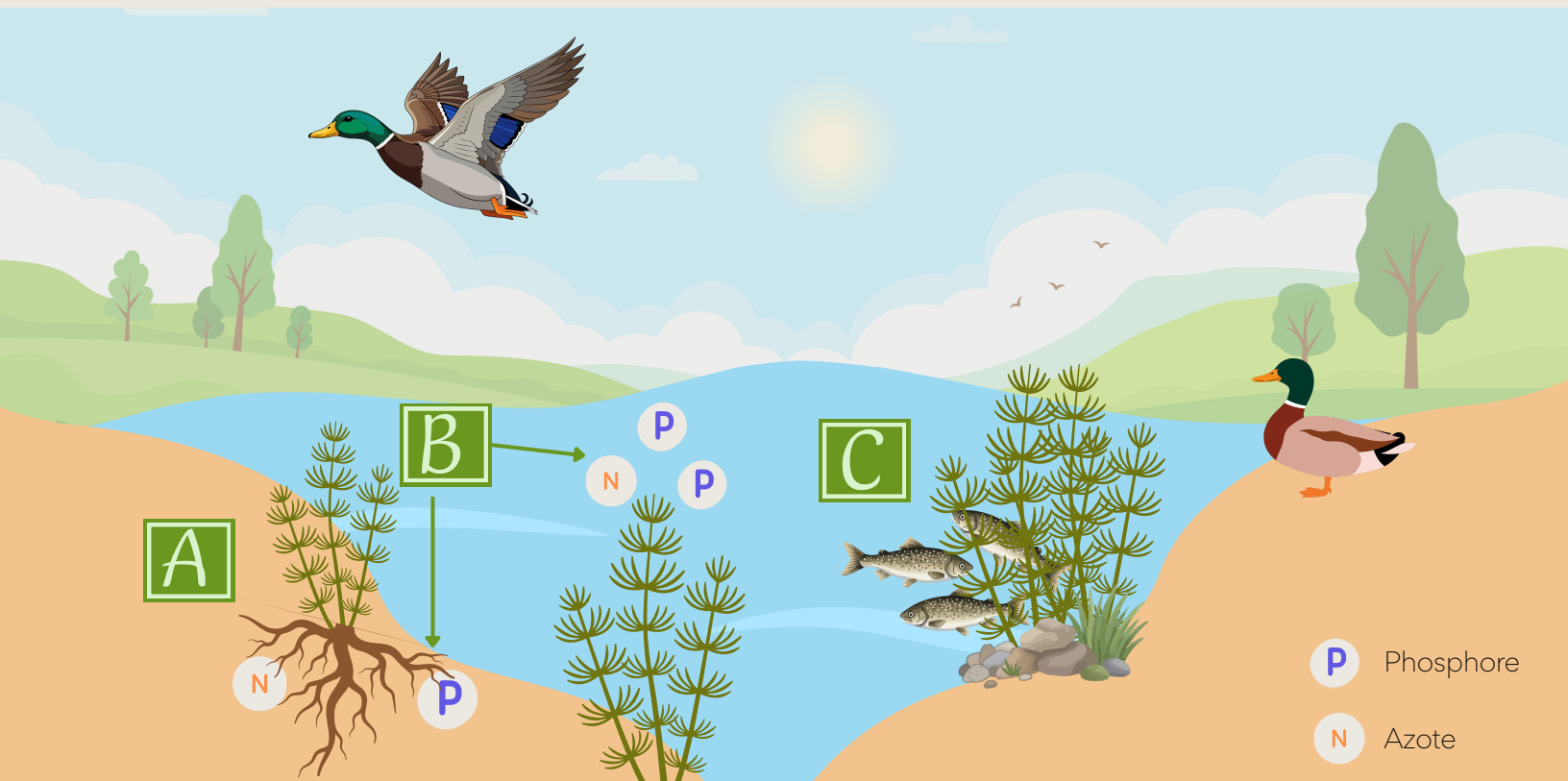
Filtration

Les plantes aquatiques **filtrent les particules en suspension** et **capturent les éléments nutritifs présents dans les sédiments** à partir de leurs racines. Cela permet d'avoir une eau claire, de limiter la prolifération d'algues, etc.

C

Habitats fauniques

Les plantes aquatiques fournissent des **habitats pour diverses espèces fauniques**, comme le benthos, les amphibiens, les poissons, etc. Les espèces fauniques peuvent s'y réfugier et s'y alimenter.



P Phosphore

N Azote

Bref, les plantes aquatiques offrent divers avantages aux écosystèmes et, indirectement, à l'humain. Leur présence est naturelle et importante. Cependant, un apport important de nutriments dans l'eau favorise leur croissance, ce qui peut perturber les activités humaines. La croissance des algues est aussi favorisée par cet apport puisque certaines algues vont coloniser les plantes aquatiques.

Les plantes envahissantes

Une **espèce indigène** est une espèce **naturellement présente dans l'écosystème**. Contrairement à cette dernière, une **espèce exotique** est une espèce qui **provient d'un autre écosystème ou d'un autre pays** et qui a été introduite de manière volontaire ou accidentelle. Certaines de ces espèces sont à caractère **envahissant**, c'est-à-dire qu'**elles s'adaptent plus rapidement à leur nouvel environnement que ce dernier peut s'adapter à la présence de l'espèce**. Ainsi, certaines espèces indigènes peuvent être envahissantes et ce ne sont pas toutes les espèces exotiques qui sont envahissantes.

Pour être **envahissante**, une plante doit :

- entrer en compétition avec les espèces indigènes **ET**
- se multiplier de manière fulgurante.

Les espèces à caractère **envahissant** se propagent par :

- bateau
- arrachage
- absence de compétition (sols dénudés)
- introduction humaine (horticulture)

Pour plus d'informations, voir le [guide du riverain](#)



Quelques exemples

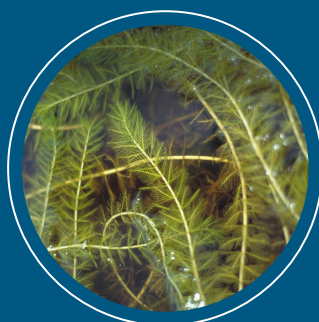
La quenouille

Même si la quenouille est une espèce **indigène** en Amérique du Nord, elle est considérée comme une **espèce envahissante**. En effet, elle forme des populations denses qui lui permettent de proliférer rapidement dans un grand espace. De plus, son croisement avec une espèce de quenouille exotique facilite sa propagation et lui confère donc un avantage dans la compétition avec les autres espèces indigènes.



Le myriophylle à épis

Cette espèce **exotique envahissante** est de plus en plus connue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une fois introduite dans un lac, il est impossible de s'en débarrasser. L'arracher est lui rendre un grand service, puisque c'est sa manière de se reproduire et de se propager.



Les arracher ou non ?

Un premier réflexe en voyant des plantes aquatiques ou des algues peut être de les arracher, mais **ATTENTION** : cette action, en plus d'être **inutile**, peut s'avérer avoir des **conséquences néfastes** pour l'écosystème.



Pourquoi ne faut-il pas arracher les plantes aquatiques ?



Parce qu'arracher les plantes aquatiques...



... ne les empêche pas de **repousser**.



... peut **favoriser la croissance d'algues** en réduisant l'abondance de leurs compétiteurs pour la lumière et des éléments nutritifs.



... **perturbe l'habitat aquatique** naturel.



... peut **favoriser leur propagation** lorsqu'elles se reproduisent par fragmentation végétative.

Quelques recommandations pour limiter l'introduction d'EEE



Navigation

- Inspecter et nettoyer les embarcations loin des plans d'eau sans oublier les plantes prises dans l'hélice
- Éviter de naviguer dans des plans d'eau affectés ou dans des herbiers



Élimination

- Disposer adéquatement des appâts de pêche, des espèces végétales horticoles, ainsi que des plantes et animaux d'aquarium (ne pas les jeter dans la nature ni les toilettes)

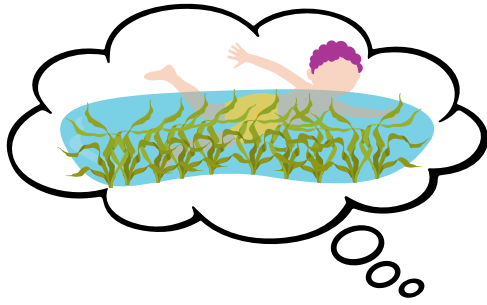


Information

- S'informer sur la présence d'EEE avant d'aller sur un nouveau cours d'eau et apprendre à les reconnaître

Pour plus d'information, consultez [Sentinelle](#)

Mythe ou réalité

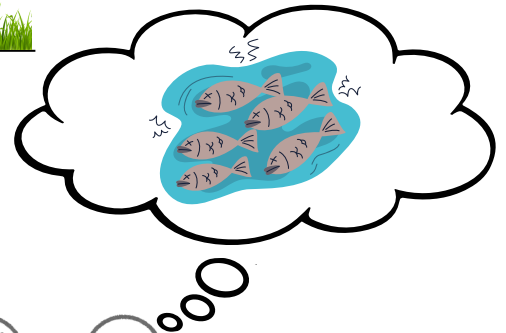


Les plantes aquatiques sont nocives pour la baignade.

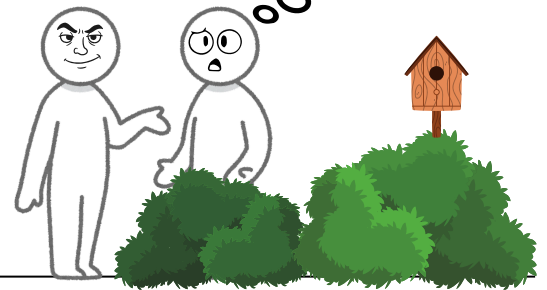
Généralement **FAUX**. Les plantes aquatiques ne présentent normalement pas de danger à la baignade. Toutefois, les algues bleu-vert ou les fleurs d'eau, qui sont des cyanobactéries, peuvent contenir des toxines qui sont nocives pour la santé humaine.



Un lac plein de plantes et d'algues est un lac pollué où la faune va mourir par manque d'oxygène.



Partiellement **VRAI**. La végétation est le moteur de vie du lac : elle produit l'oxygène et filtre l'eau. Bien que les plantes et les algues ne diminuent pas directement le taux d'oxygène présent dans un plan d'eau, leur **décomposition massive** peut mener, éventuellement, à un manque d'oxygène.



Un lac qui sent mauvais est forcément toxique.

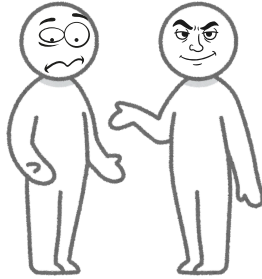
FAUX. L'odeur de la terre ou de la moisissure provient souvent de la **géosmine**, une substance produite par certaines bactéries ou cyanobactéries. L'odeur n'est donc pas un indicateur direct de la toxicité.



Mythe ou réalité



L'écume blanche à la surface de l'eau est causée par les produits ménagers.

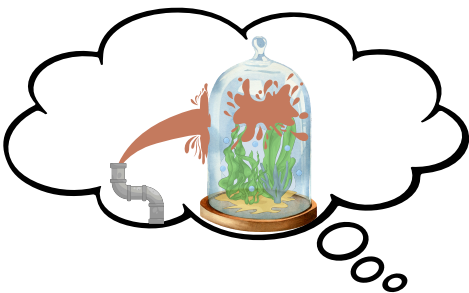
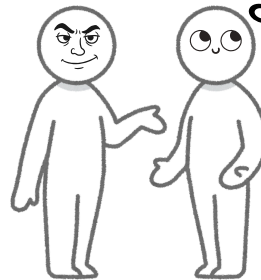


FAUX. L'écume blanche provient généralement de **protéines issues de la décomposition des plantes et des algues**. Brassées par le vent et les vagues, elles se retrouvent en bordure des berges.

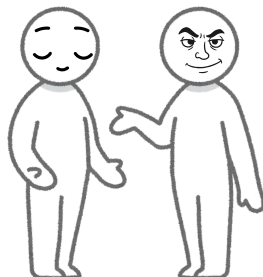
Les plantes aquatiques disparaissent l'hiver.



FAUX. Plusieurs plantes restent actives au ralenti ou survivent sous forme de graines et de spores dans les sédiments, prêtes à se développer au printemps.

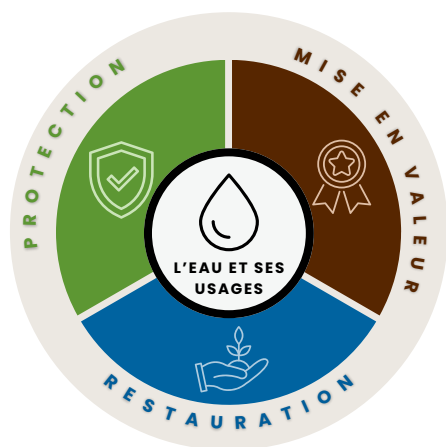


Les plantes et les algues prolifèrent naturellement, l'humain n'y est pour rien.



FAUX. Le véritable coupable de la prolifération est l'**apport de nutriments**, principalement causé par les engrais, les installations septiques non conformes et le déboisement des rives.

L'OBV Saguenay peut vous soutenir dans divers projets visant la préservation de la qualité de votre lac



Le mandat de l'OBV Saguenay est de **planifier, de promouvoir et de suivre la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau dans la zone de gestion intégrée de l'eau du bassin versant du Saguenay** à travers l'élaboration du Plan directeur de l'eau. Pour ce faire, l'OBV Saguenay exerce plusieurs rôles avec, comme mission, **la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau et de ses usages** dans l'ensemble de son territoire de gestion: la sensibilisation des personnes actrices de l'eau sur son territoire, leur concertation, la promotion et le soutien aux projets ainsi que la reconnaissance des actions pour la conservation de l'eau.

Pour en savoir plus sur comment nous pouvons vous aider, consultez notre site internet ou contactez-nous!

Regroupement des riverains Saguenay

Ce groupe Facebook, créé par l'OBV Saguenay, se veut un **espace d'échange entre personnes riveraines et associations de lacs**. Vous pouvez partager vos préoccupations, vos bons coups, des photos de vos lacs et plus encore! Vous pouvez également vous servir de ce groupe pour organiser des **initiatives communes pour la protection, la conservation et la mise en valeur de l'eau et de ses usages**. À l'occasion, nous vous partagerons également des actualités et des réalisations d'associations riveraines.

Au plaisir de vous lire et de collaborer avec vous !



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

397 rue Racine Est, suite 101
Chicoutimi, Qc, G7H 1S8
info@obvsaguenay.org
418-973-4321

Pour en savoir plus



- Allez consulter le site de RAPPEL pour en apprendre plus sur les plantes aquatiques, les algues et les cyanobactéries.



- Télécharger SENTINELLE pour détecter les espèces exotiques envahissantes.

Nous avons produit plusieurs capsules en collaboration avec des personnes riveraines sur des enjeux qui les touchent particulièrement. Les premières vidéos de cette série sont déjà disponibles sur les liens suivants, ou directement sur notre site web.



Ann et sa bande riveraine



Les plaisirs du kayak

Visionnez nos autres vidéos:



Chaîne Youtube de l'OBV Saguenay



Site internet de l'OBV Saguenay



Rejoignez notre page Facebook « Organisme de bassin versant du Saguenay - OBV Saguenay » !

